



17ème MONTEE HISTORIQUE «S» DE TREFFORT

Dimanche 6 juillet 2025

RÈGLEMENT

Le Comité d'Organisation des «S» de Treffort (C.O.ST.) organise **dimanche 6 juillet 2025** une démonstration en côte pour automobiles, **ayant une date de première mise en circulation égale ou antérieure à 1995.**, sur le tracé de la course de côte des «S» de Treffort.

Cette manifestation n'est pas une épreuve de vitesse mais une démonstration, avec comme seul objectif la notion de plaisir sans prise de risques inutiles.

DEMANDES D'INSCRIPTION / ENGAGEMENT:

La date limite **de réception** des demandes d'inscription par l'organisation est fixée au **15 juin 2025**.

Toute demande d'inscription **reçue après cette date ne sera pas prise en compte. Aucune inscription ne sera prise sur place.**

Toute demande d'inscription **doit impérativement être accompagnée** du **règlement des droits d'engagement: 100 € par véhicule avec un repas du dimanche à midi*** (boissons non comprises) **pour une personne*** inclus dans ce tarif, d'une **copie du permis de conduire du conducteur**, d'une **copie de la carte grise du véhicule**, d'une **copie de la carte verte d'assurance du véhicule** et d'une **photo du véhicule**.

Tout **repas supplémentaire**, pour les équipiers ou accompagnateurs par exemple, (25 € par personne - boissons non comprises) doit également être **réservé et réglé lors de l'inscription.**

Toute participation ne sera possible **que si elle a été validée et confirmée au participant par l'organisation.**

Les participants seront admis **par ordre de demande d'inscription reçue et validée et dans la limite des places disponibles.**

L'engagement comprend:

- 1/ L'inscription et la participation à la Montée Historique*
- 2/ Un repas du dimanche à midi pour le pilote (voir ci-dessus*)*
- 3/ Une plaque de rallye collector et un tee-shirt collector*

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES:

1) Sur place, elles permettront de s'assurer de la bonne identification du véhicule et de la correspondance avec le dossier d'inscription

2) Lors du retrait de son dossier, le conducteur devra être en mesure de présenter les documents **originaux** suivants:

→ permis de conduire du conducteur **en cours de validité**

→ les pièces afférentes au véhicule engagé

attestation d'assurance et la carte grise

(tous les documents doivent être au même nom, sinon fournir une lettre de prêt)

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES:

1) Les organisateurs effectueront sur les véhicules engagés des vérifications portant essentiellement sur les points de sécurité suivants: (pneumatiques, liquide de freins, fixation de la batterie, extincteurs, ceintures de sécurité ou harnais, casque...).

2) Ils pourront refuser le départ à tout véhicule ne respectant pas la législation en vigueur.

3) Les participants devront porter une tenue vestimentaire adaptée (jambes couvertes notamment), conforme aux règles de sécurité et porter un casque.

4) Seuls les accompagnateurs de plus de 16 ans seront admis à bord des véhicules. Ils devront également porter un casque et une tenue adaptée.

5) Les tenues en matière particulièrement inflammable (synthétique, nylon...) sont prohibées.

6) Un extincteur d'une capacité minimum de 1 kg.

7) La sécurité sur le parcours sera assurée par des commissaires et aide-commissaires équipés de drapeaux, radios et extincteurs., une dépanneuse prête à intervenir, un médecin et des ambulanciers.

8/ Les participants s'engagent à respecter les règles de sécurité et les consignes données par toute personne de l'organisation et par les commissaires,

Tout comportement inapproprié ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion de la manifestation. Aucune impolitesse ne sera tolérée vis à vis des organisateurs, officiels, commissaires et autres participants.

Tout participant bloquant intentionnellement le passage aux autres participants sera aussitôt exclu. Dès le départ il est absolument interdit d'attendre le participant suivant.

PUBLICITÉ:

Les participants s'engagent à porter la publicité des organisateurs.

RÉCLAMATIONS:

Cette manifestation se déroulant sous le signe du plaisir et de l'amitié, sans chronométrage ni classement, aucune réclamation ne sera admise.

HORAIRES ET DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION:

Accueil des participants:

→ **samedi 5 juillet**

> 16h30 sous le chapiteau de la buvette (vérifications administratives uniquement, **pas de vérifications techniques du véhicule le samedi!!!**)

→ **dimanche 6 juillet**

> 06h00 (vérifications administratives si elles n'ont pas été faites le samedi et vérifications techniques du véhicule)

> 07h00 petit déjeuner (café croissant)

> 08h15 Briefing aux participants et rappel des consignes

> 08h30 Départ de la 1ère voiture pour les 2 montées de la matinée

> 12h00 Pause déjeuner

> 13h30 Reprise pour les 3 montées de l'après midi

> 18h00 Fin et remise des prix vers la fontaine sur la place

Avant de s'installer sur les aires de stationnement, les participants se présenteront au Bureau des engagements et fourniront une fiche descriptive de leur véhicule pour présentation par le speaker au moment du départ.

Le départ des montées se fera par classe d'année, selon la liste établie par les organisateurs.

Le retour au point de départ se fera uniquement à l'issue de chaque manche, en convoi, et derrière un véhicule de l'organisation.

ASSURANCE:

L'association souscrit une Assurance Responsabilité Civile (Défense Recours) qui ne couvre en aucun cas les participants.

Chaque concurrent doit vérifier auprès de son assureur qu'il soit bien couvert pour ce type de manifestation. Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

L'organisateur décline toute responsabilité vis à vis des concurrents, conducteurs, équipiers aides et tiers pour les dommages causés aux personnes et aux biens.

RECOMMANDATION:

Le carburant est à la charge des participants et doit être prévu en quantité suffisante; il n'y a pas de station-service à proximité.

ACCÈS:

Depuis Bourg-en-Bresse ou depuis autoroute sortie 6 (Bourg centre) via Saint-Etienne-du-Bois par D 1083 puis D3 direction Treffort (Val-Revermont)

HÉBERGEMENTS:

Hôtel «L'Embellie» - Place du champ de foire - Treffort - 04 74 42 35 64

Logis Hôtel TISSOT - 21 route de Chavannes - Simandre-sur-Suran - 04 74 30 65 04

Camping de la Grange du Pin - 330 Chemin de la Grange du Pin 01370

VAL REVERMONT - 06 46 20 45 55

Camping du Sevron - 115 Chemin du Moulin des Groboz 01370 SAINT-ETIENNE DU

BOIS - 04 74 24 05 47

Hôtels à Bourg-en-Bresse (voir sur Internet)

Renseignements: costreffort@gmail.com ou Philippe VAZZOLER, Président du
C.O.S.T. 06 87 60 00 42

Je soussigné, déclare par le présent engagement participer de ma propre initiative à la 17ème Montée Historique «S» de Treffort, avoir pris connaissance du règlement et y adhérer sans réserve dans son intégralité, confirme que les éléments concernant le véhicule engagé sont exacts.

Je certifie ne pas faire l'objet de procédure de suspension ou de retrait du permis de conduire. Je m'engage à renoncer à tous recours envers l'organisateur, bénévoles et participants à la manifestation pour tous dommages éventuels pouvant survenir.

Je déclare adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.

Fait à Le..... SIGNATURE: